

N° D\_20\_2025

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Domaine : 9. Autres domaines de compétences

Sous-domaine : 9.1. Autres domaines de compétences des communes

Objet : Autorisation signature devis IMCNE travaux supplémentaires

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Procuration : 0

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 21 juillet 2025

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier-tel• 04 67 54 81 00 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

République Française

## Commune de PAYRA SUR L'HERS

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juillet 2025

Le vingt-neuf juillet deux mille vingt-cinq à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de PAYRA SUR L'HERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Bernard PECH.

Présents : Bernard PECH, Jacques PENNAVAIRE, Monique RAMPLOU, Paul NEVELING, Timothée L'HOMEL, Kim VIGNES, Laurent CHARRIE, Sophie LEMOINE

Excusés : Rémi PECH, Géraldine GRILLERES, Jérôme GAUBERT

Secrétaire de séance : Timothée L'HOMEL

Monsieur le Maire rappelle la délibération N° D\_09\_2025 en date du 8 avril 2025 portant autorisation de signature d'un devis de la SARL CHARTIER ELEC.

Il précise que lors de l'intervention pour réaliser les travaux sur la salle des fêtes et l'Ecole, l'entreprise s'est aperçue que des travaux supplémentaires devaient être réalisés afin de lever les réserves des visites de vérifications électriques.

Monsieur le Maire présente donc le devis des travaux supplémentaires établi par la SARL CHARTIER ELEC située 4 rue de Fanum, ZA Au Rivel - 11400 FENDEILLE pour un montant de 1 303,00 € HT soit 1 563,60 € TTC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents:

- d'**APPROUVER** et d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis de la SARL CHARTIER ELEC d'un montant de 1 303,00 € HT soit 1 563,60 € TTC
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents permettant la mise en oeuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire, Monsieur Bernard PECH, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le 31/07/2025

Le Maire,  
Bernard PECH

**Signé par Monsieur le Maire, Bernard PECH, le 31/07/2025**

Date de transmission de l'acte: 31/07/2025

Date de reception de l'AR: 31/07/2025

011-211102751-D\_20\_2025-DE

A G E D I